

Note ADS ERP et Permis de Construire

Les dispositions contenues dans la présente note sont applicables au moment de sa parution.

Le bordereau d'envoi du projet de décision

XXXX, le

à l'attention de

Monsieur le Maire de
Monsieur le Préfet (compétence Préfet)

objet : Dossier de demande d'autorisation joint à la demande de permis de construire n° 060 XXXX.....
Projet de décision au titre de l'article L 111-8 du code de la construction et de l'habitation.

affaire suivie par : M. XXXX
téléphone : 03 44 06 XXXX - télécopie : 03 44 06 XXXX
courriel : prenom.nom@xxxx.fr

désignation des pièces	nombre	observations
Projet de décision	1	Pour notification au demandeur

Le projet cité en objet nécessite deux décisions délivrées par vos soins, l'une au titre de l'article L.111-8 du code de la construction et de l'habitation, et l'autre au titre de l'article L.421-1 du code de l'urbanisme. La décision au titre du code de la construction et de l'habitation doit obligatoirement intervenir avant celle du code de l'urbanisme.

Aussi, j'ai l'honneur de proposer à votre signature, le présent projet de décision.

Décision maire :

Après signature, cette décision devra être adressée en envoi recommandé avec accusé de réception ou remis contre décharge au demandeur avant le....., à défaut l'autorisation sera réputée accordée.

Une copie de la décision datée et signée devra m'être retournée dans les délais les plus brefs afin de me permettre de préparer le projet de décision sur la demande de permis de construire que je soumettrai ultérieurement à votre signature.

Décision préfet :

Après signature, cette décision sera adressée en envoi recommandé avec accusé de réception ou remise contre décharge au demandeur avant le....., à défaut l'autorisation sera réputée accordée.

Je préparerai alors immédiatement le projet de décision sur la demande de permis de construire que je soumettrai ultérieurement à votre signature.

La responsable du bureau ADS

bordereau d'envoi